

Châteaubriant, le 4 décembre 2014

1^{er} Comité de ligne des axes « Nantes <> Châteaubriant / Angers <> Châteaubriant »

Jeudi 4 décembre 2014 à 18h30 à Châteaubriant



Sommaire

① Communiqué de presse	p. 2
② Le Comité de ligne en bref	p. 5
③ Composition du Comité de ligne et carte	p. 9
④ Fiches des lignes concernées	p. 13
⑤ Pour en savoir plus sur le service public régional de transport de voyageurs	p. 16

CONTACT PRESSE

Séverine RANNOU : severine.rannou@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 63 – 06 48 28 02 56

Châteaubriant, le 4 décembre 2014
Communiqué de presse

3 000 voyageurs utilisent le tram-train chaque jour

1^{er} comité de ligne « Nantes <> Châteaubriant /
Angers <> Châteaubriant »

Depuis septembre 2014, l'offre de service entre Nantes et Châteaubriant est complète. Aujourd'hui le 1^{er} comité de ligne de la ligne « Nantes <> Châteaubriant / Angers <> Châteaubriant » s'est réuni à Châteaubriant. L'occasion pour Gilles Bontemps, Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des transports, de faire le point sur la ligne de tram-train Nantes-Châteaubriant, 9 mois après son lancement (le 28 février dernier).

Interrogations sur les tarifs, réactions sur des suppressions ou retards, mécontentement de certains usagers sur les retards et les suppressions, premier bilan de fréquentation,... Gilles Bontemps, répond aux usagers et aux élus.



« Je réunis régulièrement les maires des communes desservies pour les tenir informés des évolutions sur la ligne. Il y a plusieurs semaines, quand les premières difficultés sont apparues, j'ai demandé à SNCF et Alstom de renforcer leurs moyens pour résoudre définitivement les difficultés matérielles. Celles-ci entraînent, aujourd'hui encore, des désagréments, et ne nous permettent pas encore d'atteindre une circulation fiable à 100%. La fréquentation actuelle du tram-train a certainement pâti de ces aléas matériels, mais les premiers chiffres sont encourageants puisque le taux de ponctualité¹ est passé de 80,7% en septembre (hors grève, et 75,7% avec la grève) à 88,8% en novembre (la moyenne régionale est de 93,3%), et que 3 000 voyageurs utilisent le tram-train chaque jour. Afin de donner une information transparente sur la situation de la ligne aux usagers, la Région a décidé de publier dès le 20 décembre sur le site internet dédié, les informations sur la ponctualité, en complément des tarifs, et d'autres informations intéressant les usagers. Par ailleurs, des tarifs promotionnels sur la ligne Nantes-Châteaubriant seront proposés au cours de l'année 2015 », a-t-il déclaré.*

La fréquentation

Les incidents survenus sur la ligne depuis la rentrée ont limité la fréquentation du tram-train. Néanmoins, SNCF comptabilise **3 000 voyages par jour** sur l'ensemble de la ligne, ce qui correspond, comme visé pour cette année, à environ 30% de l'objectif fixé pour septembre 2017 (11 000 voyages / jour). Sur la ligne, il y a des passagers tout le temps et dans les deux sens ; neuf mois après sa mise en service, plusieurs enseignements sont tirés :

- Le nord de la ligne (Abbaretz, Issé et Châteaubriant) a déjà atteint 54% de l'objectif fixé à trois ans.
- La gare de Châteaubriant, avec 494 montées et descentes par jour se positionne dans les 15 premières gares de la Région (gares nationales comprises) en termes de voyageurs par train.
- La gare de Nort-sur-Erdre est la 2^{ème} gare de la ligne en termes de fréquentation avec 856 montées et descentes par jour, et se retrouve parmi les 15 gares les plus fréquentées de la Région (gares nationales comprises).
- Nantes n'est pas la seule destination : les trams-trains arrivant à Châteaubriant à 8h42 et celui en partant à 17h21 comptent parmi les plus fréquentés de la ligne (respectivement 123 et 102 voyageurs) ;

* <http://www.nantes-chateaubriant.paysdelaloire.fr/>

¹ % de trains ayant circulé et arrivé avec moins de 5 min. de retard.

Aujourd'hui la ligne enregistre **près de 1 500 abonnés** (soit + 300 depuis septembre) sans compter les abonnés TAN qui peuvent prendre le tram-train entre Nantes et La Chapelle-sur-Erdre, dont **925 abonnés de travail / tout public** (dont 64% de multimodaux, contre 37% pour l'ensemble des autres axes arrivant à Nantes) et **553 abonnés jeunes** (Abonnement Scolaire Réglementé et Abonnement Elèves Etudiants Apprentis). Parmi ces abonnés, 468 le sont au départ de Nort-sur-Erdre (dont 165 jeunes) et 436 au départ de Sucé-sur-Erdre (dont 270 jeunes), 117 depuis Châteaubriant (dont 27 jeunes) et 191 depuis Nantes (dont 30 jeunes).

Pour mémoire, et conformément aux engagements pris, l'ensemble des circulations tram-train donnent correspondance sur des navettes LILA à Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Abbaretz qui irriguent l'ensemble du territoire bien au-delà des seules communes traversées par la ligne ferroviaire.

Des difficultés sur la ligne

Les difficultés rencontrées sur la ligne depuis la rentrée de septembre s'expliquent notamment par :

- Des incidents matériels, pour lesquels la Région a demandé à Alstom, en lien avec la SNCF, de renforcer sa présence sur site, pour couvrir toutes les prises de service des conducteurs et accompagner certaines circulations. Par ailleurs, des opérations de maintenance correctives sont en cours de déploiement, notamment sur les équipements informatiques du tram-train.
- La Région a par ailleurs entièrement financé les travaux d'extension de l'atelier de Doulon, pour augmenter la capacité de maintenance de l'atelier (3 voies contre 1 précédemment) et une meilleure rotation du matériel.
- Un mouvement de grève des conducteurs de tram-train début septembre.

Des tarifs transparents

1/ Pour la majorité des abonnés, même s'ils augmentent très légèrement, les tarifs mis en place par la Région sont proches des tarifs précédents, tout en bénéficiant d'un service plus rapide puisque les temps de trajets sont fortement réduits en tram-train, avec un niveau de confort supérieur.

Quelques exemples :

- Pour les scolaires (avant le Bac), entre Sucé-sur-Erdre et Nantes, le coût est de 29,10 € / trimestre avec le tram-train, et doit généralement être complété par un abonnement TAN (26 € / mois pour un abonnement mensuel ou 24 € / mois pour un abonnement annuel). Le coût LILA + TAN était de 96 € / trimestre avant la mise en œuvre du tram-train, contre 101,10 € / trimestre aujourd'hui ;
- Pour les étudiants (post-Bac) entre Sucé-sur-Erdre et Nantes, le coût est de 56,70 € / mois avec le tram-train, incluant l'accès au réseau TAN (« Pratik + moins de 26 ans ») contre 48 € / mois avec le car LILA + TAN avant la mise en service du tram-train ;
- Pour les usagers ayant l'abonnement domicile-travail, le trajet est à 1€ maximum.

2/ Pour les voyageurs occasionnels, en effet, l'impact financier est réel, mais des solutions existent grâce aux cartes existant, et des tarifs promotionnels seront mis en place en 2015.

- entre Sucé-sur-Erdre et la gare de Nantes, il en coûte 5€ pour le trajet en tram-train incluant l'accès au réseau TAN (3,10€ avec une carte TIVA ou FIFTI), contre 2,40 € avant la mise en service du tram-train pour un titre LILA + TAN ;
- entre Châteaubriant et Nantes, il en coûte 9,90 € sans l'accès au réseau TAN (6 € avec une carte TIVA ou FIFTI) et 11 € tram-train + TAN (respectivement 5€ et 6,10€ pour les enfants de 4 à 12 ans, les enfants de moins de 4 ans voyageant gratuitement) (7,10€ avec une carte TIVA ou FIFTI) contre 2,40 € avant la mise en service du tram-train pour un titre LILA + TAN ;

* <http://www.nantes-chateaubriant.paysdelaloire.fr/>

La ligne Nantes-Châteaubriant :

Les horaires sont cadencés sur l'ensemble de la journée. Le principe du cadencement ? C'est la circulation à intervalles réguliers des trains pour faciliter les déplacements, permettre d'avoir des horaires fixes, à intervalles réguliers, et assurer des correspondances, elles aussi régulières.

En heure de pointe (de 6h00 à 9h00 et de 16h30 à 19h30), la desserte est autant que possible réalisée avec deux rames pour chaque circulation, soit 500 places au total dont 196 places assises.

- o Nantes / Châteaubriant : 1 tram-train par heure et par sens
- o Nantes / Nort-sur-Erdre : 2 trams-trains par heure et par sens
- o Nantes / Sucé-sur-Erdre : 2 trams-trains par heure et par sens. **Les circulations de renfort mises en place début mai entre Nantes et Sucé-sur-Erdre aux heures de pointe (une le matin et une le soir), offrent davantage de liberté horaire et contribuent à limiter les surcharges dans les trams-trains des heures de pointe.**

Les horaires sont identiques en dehors et pendant les vacances scolaires.

Trajets Nantes-Châteaubriant :

	Nantes <> Sucé-sur-Erdre (27 minutes)	Nantes <> Nort-sur-Erdre (37 minutes)	Nantes <> Châteaubriant (1h07)
Lundi à vendredi	24 A/R (dont 6 en terminus)	18 A/R (dont 11 en terminus)	7 A/R
Samedi	20 A/R (dont 10 en terminus)	10 A/R (dont 5 en terminus)	5 A/R
Dimanche et Fêtes	10 A/R (dont 3 en terminus)	7 A/R (dont 3 en terminus)	4 A/R

Les comités de ligne

La Région des Pays de la Loire, autorité organisatrice du service régional de transport de voyageurs, a mis en place depuis 2005, neuf comités de ligne couvrant la totalité du réseau. La réouverture de Nantes – Châteaubriant se traduit donc par la mise en place d'un 10^{ème} comité de ligne. Dans un souci constant d'améliorer le fonctionnement du réseau TER et de donner à l'usager une place centrale, la Région invite les usagers, les collectivités concernées, les associations (parents d'élèves, usagers des transports, personnes handicapées...) à échanger en présence de SNCF et RFF, respectivement exploitant et gestionnaire du réseau.

Les objectifs de ces réunions sont de renforcer la qualité du service régional, d'échanger sur les évolutions de l'offre de transport et les tarifications, d'informer les voyageurs sur les sujets d'actualité (travaux, gares, infrastructure...). Pour chacun, c'est l'occasion de se faire entendre, afin d'améliorer constamment les conditions de transport.

* <http://www.nantes-chateaubriant.paysdelaloire.fr/>

CONTACT PRESSE

Séverine Rannou : severine.rannou@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 63 / 06 48 28 02 56

Le Comité de ligne en bref ...

① Les lignes ferroviaire et routière

Fréquentation

Ligne ferroviaire "Nantes <> Châteaubriant"

La fréquentation de la ligne "Nantes <> Châteaubriant" représentait début octobre au total environ 6 000 montées + descentes (MD) par jour de semaine (3 000 voyages) **soit 27%** des **11 000** voyages, objectif initialement fixé sur la ligne à l'horizon septembre 2017.

1.500 abonnés sont recensés début novembre (*hors abonnés à l'intérieur du périmètre des transports urbain de Nantes Métropole qui circulent avec un titre TAN*).

Ligne routière "Angers <> Châteaubriant"

La ligne routière "Angers <> Châteaubriant" a enregistré une fréquentation de **12.645 voyages en 2013** (contre 14.206 en 2012) soit une baisse de **-11%**. De janvier à août 2014 : 7.400 voyages sont comptabilisés, contre 8.316 sur la même période 2013, confortant la baisse qui se situe toujours à -11%.



Qualité de service des lignes

Ligne de tram-train "Nantes <> Châteaubriant" (T1)

La desserte "Nantes <> Châteaubriant" compte actuellement **24 A/R/jour** en semaine jusqu'à Sucé-sur-Erdre, dont 18 prolongés jusqu'à Nort-sur-Erdre et 7 jusqu'à Châteaubriant.

Les dessertes du week-end :

- Samedis : **20 A/R** quotidiens, dont 10 prolongés jusqu'à Nort/Erdre et 5 jusqu'à Châteaubriant
- Dimanches et fêtes : **10 A/R** quotidiens, dont 7 prolongés jusqu'à Nort/Erdre et 4 jusqu'à Châteaubriant

La montée en puissance de la desserte s'est effectuée en 4 phases :

- **28 février** (ouverture) : 7 A/R quotidiens entre Nantes et Châteaubriant
- **5 mai** : 6 A/R supplémentaires entre Nantes et Sucé-sur-Erdre du lundi au vendredi (+ 10 A/R le samedi et 3 A/R le dimanche)
- **6 juillet** : 6 A/R supplémentaires entre Nantes et Nort-sur-Erdre (+ 5 A/R le samedi et 3 A/R le dimanche)
- **25 août** : 5 A/R supplémentaires entre Nantes et Nort-sur-Erdre

Le tram-train s'accompagne depuis le 1^{er} septembre 2014 d'une desserte par navette Lila (gérées par le Conseil Général de Loire-Atlantique) en rabattement vers 3 stations ferroviaires : Abbaretz, Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre.

Ces navettes sont gratuites pour les porteurs d'un billet tram-train. Les correspondances entre les navettes et les TT sont organisés sur tous les tram-trains vers et en provenance de Nantes.

De la mise en service commerciale, le 28 février dernier à la fin mai, la fiabilité et la ponctualité de la ligne Nantes – Châteaubriant étaient à un niveau satisfaisant, proche de celui enregistré sur l'ensemble du réseau ferroviaire régional. La qualité du service s'est néanmoins fortement dégradée depuis la fin mai.

Dès la fin mai, à la demande de la Région, un suivi particulier a été mis en place avec la SNCF et Alstom, pour traiter les difficultés sur la ligne pour obtenir au plus vite une situation normale et assurer un service de qualité.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- l'organisation de Comités de Pilotage pour définir, mettre en œuvre et piloter un plan d'actions et de fiabilisation,
- l'augmentation des capacités de l'atelier de maintenance de Nantes Doulon (passage de une à trois voies),
- le renforcement de la présence d'ALSTOM sur site, notamment à la prise de service des conducteurs de tram-train, et par la mise en place d'une 2nde équipe de SAV pour améliorer au plus vite la fiabilité des rames et pouvoir les réparer dans des délais accélérés,
- la réalisation d'interventions directes sur le matériel roulant (notamment le déploiement d'une nouvelle version du logiciel tram-train),
- l'adaptation des opérations de maintenance et d'acheminement des rames entre l'atelier de Doulon et la gare de Nantes,
- l'amélioration de l'information auprès des voyageurs en cas d'aléas, par les agents SNCF (présence renforcée en gare) et par les différents canaux existants (afficheurs sur les quais, applications smartphone, SMS),
- la diffusion d'un dépliant qui a été distribué entre le 8 et le 10 octobre, entre autres dans les tram-trains Nantes-Châteaubriant,
- l'organisation de réunions avec les maires des communes concernées en présence de la SNCF et du Département de Loire-Atlantique

Ce plan d'actions commence à porter ses fruits comme en témoignent les derniers indicateurs de la qualité de production de cette ligne qui ont fortement progressé depuis septembre :

- 96,4% des trains ont circulé en novembre, et ce malgré une première semaine de novembre dégradée, contre 94,8% en septembre (hors effet grève des 1^{er} et 2 septembre, qui a abaissé ce taux à 89% pour l'ensemble du mois de septembre) ; ce taux est supérieur à 97% sur les trois dernières semaines de novembre;
- 88,8% des trains ont circulé et sont arrivés avec moins de 5 minutes de retard en novembre contre 80,7% en septembre hors jours de grève.

Ligne routière "Angers <> Châteaubriant" (n° 18)

Cette ligne routière dessert 4 communes et compte **2 allers-retours** quotidiens du lundi au vendredi, renforcé par 1 A/R supplémentaire les lundis et vendredis. Elle propose également 2 A/R les samedis et 1 A/R les dimanches et fêtes.

Depuis le 2 septembre 2013, le **3^{ème} aller-retour a été supprimé** du lundi au jeudi : malgré la tentative de modification horaire en 2012, la fréquentation est restée très faible avec 3 voyages recensés sur le car Châteaubriant (19h15) > Angers (20h32) et 2 voyages sur Angers (20h50) > Châteaubriant (22h05). Le 3^{ème} aller-retour est cependant maintenu le vendredi car il répond au besoin d'une vingtaine de voyageurs, notamment en correspondance TGV.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, un nouveau marché public d'une durée de 4,5 ans a été attribué au groupement Réunir Ouest qui exploite cette ligne (en commun avec celles d'Angers <> Laval et Nantes <> Laval). Des véhicules neufs ont été mis en circulation depuis juillet 2013 avec une qualité de confort amélioré (nouveau : wifi, prises électriques, porte-vélos). Les autocars sont accessibles aux personnes handicapées en fauteuil sur réservation téléphonique préalable.

② Infrastructure et matériel roulant

Travaux

La ligne Nantes – Châteaubriant est la plus longue ligne assurée par tram-train en France. Elle s'étend sur 64 km dont une partie urbaine entre la sortie de la gare de Nantes et Babinière en mode tramway (vitesse maximale : 70 km/h) et l'autre de Babinière à Châteaubriant en mode ferroviaire (25 passages à niveau, 100 km/h maxi).

Le projet a mis plus de 10 ans à devenir réalité (les premières études ont en effet été menées en 2001). Les travaux d'infrastructure ont duré plus de 2 ans, de janvier 2011 au printemps 2013. Ce chantier d'ampleur a nécessité le pilotage de 50 entreprises sur site, soit plus de 1000 personnes dont 55.000 heures en insertion professionnelle.

Le coût total en investissement (hors matériel roulant) représente **210,6 M€** (études comprises), financé par :

- la Région (67 M€, soit 31,8%),
- le Conseil Général de Loire-Atlantique (58,1 M€ soit 27,6%),
- l'État (37 M€, soit 17,6%),
- Nantes Métropole (21,9 M€, soit 10,4%)
- l'Union Européenne (21,3 M€, soit 10,1%),
- et la SNCF (5,3 M€, soit 2,5%).

L'atelier de maintenance de Nantes-Doulon, dédié au tram-train

L'opération d'extension de cet atelier, achevée en juillet 2014, permet d'atteindre une capacité de 3 voies sur fosses pour la maintenance de 24 rames (mutualisation pour les matériels tram-train des lignes Nantes-Clisson et Nantes-Châteaubriant). Le regroupement de toutes les opérations de maintenance sur le même site permet désormais d'améliorer l'efficacité du système. Le coût total de l'extension s'élève à 9 M€ intégralement financés par la Région.

RFF a proposé à l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF) un nouveau protocole de sécurité afin de limiter les nuisances sonores des riverains entre La Chapelle-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre. Seul celui au niveau de la traversée piétonne d'Erdre Active a dû être maintenu. Après l'accord officiel de l'EPSF en date du 4 juillet dernier, la signalisation imposant l'usage du sifflet a été supprimée. Il reste cependant obligatoire en cas de croisement ou de dépassement de trams-trains (ce qui est assez fréquent à Sucé-sur-Erdre puisque la gare est une gare de croisement).

③ Aménagements des gares

11 gares ou haltes (dont 3 Pôles d'échanges multimodaux : Haluchère, Babinière et Châteaubriant) jalonnent la ligne, desservant 7 communes différentes. Chaque station propose des stationnements voiture (1 344 places dont 40 places personnes à mobilité réduite pour l'ensemble de la ligne), des abris vélos (plus de 300 emplacements dont près de la moitié sécurisés).

Le pôle d'échange multimodal de Châteaubriant

Les travaux sur périmètre Communauté de Communes, visaient à créer un parvis de gare, un espace gare routière avec 4 quais devant le bâtiment voyageurs, deux voies de dépose-minute, des emplacements pour les taxis, un stationnement courte durée d'une douzaine de places au nord du parvis, un stationnement de 159 places dont 100 destinées à la longue durée au sud du parvis et 10 réservées aux personnes handicapées. Ces travaux (1,56 M€ dont **0,16 M€ financés par la Région**) sont achevés depuis mai 2011.

Les travaux sur périmètre RFF visent à rénover la marquise actuelle et à rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les quais TER côté Rennes (travaux achevés).

Sur périmètre SNCF, les travaux ont consisté à rénover le bâtiment voyageurs en agrandissant le hall d'accueil existant (de 80m² à 150m²), à y installer notamment une vingtaine de sièges, des distributeurs de boissons et d'alimentation ainsi que de nouveaux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite, à équiper les quais de mobilier ainsi que de

signalétique et à créer un abri à vélos dont une partie, fermée, pour une capacité totale de 30 places (il sera installé courant décembre 2014).

Les travaux sur périmètre RFF+SNCF ont été estimés à 1,78 M€, dont **0,58 M€ financés par la Région**.

④ Autres dossiers

Tarifs et Abonnements

On compte actuellement 1500 abonnements sur la ligne TTNC. Ce nombre a été multiplié par deux entre fin août et début octobre. Les abonnements se répartissent comme suit :

- 925 abonnés de travail et tout public (dont 64% multimodaux)
- 553 abonnés "jeunes" (66 abonnements étudiants, élèves apprentis / 487 abonnements scolaires réglementés)

Ce sont les gares de Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre qui comptent le plus d'abonnés.

Afin de proposer des tarifs attractifs à tous les types d'usagers, les **spécificités tarifaires de la ligne TTNC** sont :

- la création d'un tarif spécifique qui plafonne le prix "plein tarif" maximal à 9,90 €
- l'abonnement multimodal "tout public" (Pratik +), y compris pour les usagers non salariés
- 50% de réduction pour les occasionnels sur présentation d'une carte Tiva (12-15 ans), Fifti (26 ans et plus) et Pratik (salariés) et 50% de réduction pour 1 à 3 accompagnateurs les week-ends et jours fériés ;
- baisse du prix de l'abonnement multimodal "Pratik + Jeunes" (jusqu'à 27 €/mois) ouvert à tous les jeunes de moins de 26 ans.
- comme sur le reste du réseau régional, pour les abonnés de travail, avec la prime transport versée par l'employeur et le dispositif "1€" de la Région, le coût par trajet est plafonné à 1 € sur la base de 22,5 A/R par mois, soit 45 €/mensuel.
- pour les trajets intermodaux, gratuité à bord des navettes de rabattement mises en place par le département (N1 à N7) sur présentation d'un titre de transport tram-train.
- pour les élèves, l'abonnement scolaire réglementé financé par le Conseil Général de Loire-Atlantique, permet d'obtenir une réduction de 83 % sur l'abonnement élèves, étudiants apprentis.
- Nantes Métropole offre 20 % de réduction sur la partie TAN pour les titres multimodaux tram-train + TAN.

⑤ Politique Vélos

Sous réserve d'espace disponible, l'accès des vélos tenus à la main est autorisé dans les trams-trains, sauf du lundi au vendredi dans les rames arrivant ou partant de la gare de Nantes entre 7h15 et 9h et entre 16h30 et 19h. Les trams-trains autorisés sont signalés par un pictogramme vélo sur les fiches horaires. Cette restriction ne concerne pas les vélos pliants pliés.

Toutes les gares et stations de la ligne sont équipées d'abris vélos (un abri ouvert et un abri fermé, sauf à Issé et Abbaretz qui ont des abris ouverts uniquement).

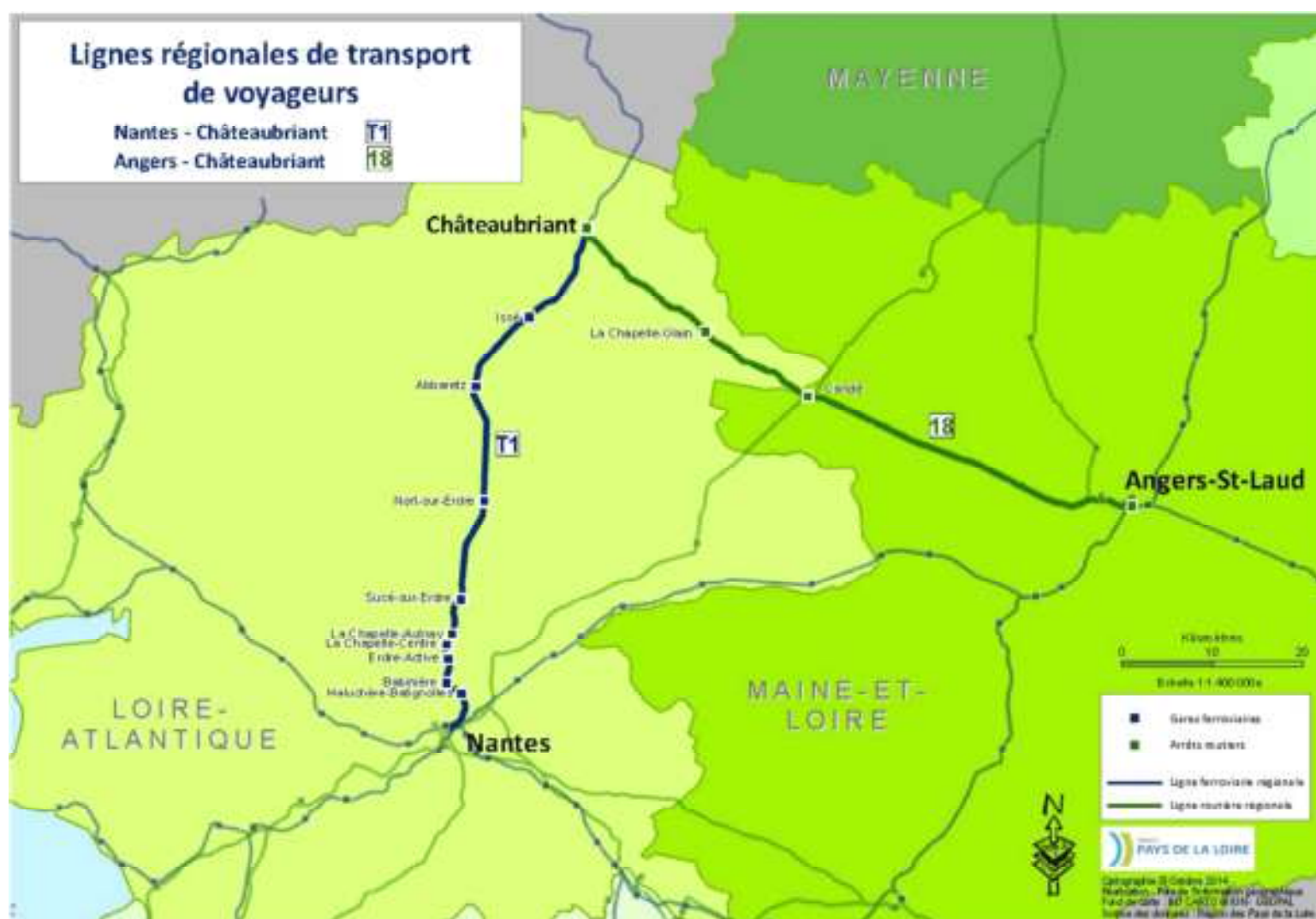
La gare de Châteaubriant sera pourvue, à échéance fin 2014, d'un abri à vélos avec une partie fermée pour une capacité totale de 30 places.

⑥ Informations voyageurs

Toutes les gares et haltes du tram train sont équipées d'afficheurs informant les voyageurs en temps réel.

Par ailleurs, des "thermomètres de ligne" (affichage signalétique sur chaque quai) ont été installés pour améliorer l'information des voyageurs (direction du train sur chaque quai).

Carte et composition du Comité de ligne



Type	Organisme
Collectivités locales	Conseil Régional des Pays de la Loire
	Conseil Général de Loire-Atlantique
	Conseil Général du Maine et Loire
	Communauté Urbaine Nantes Métropole
	Angers Loire Métropole
	Communauté de Communes du Pays Castelbriantais
	CCRN - Communauté de Communes de la région de Nozay
	CCEG - Communauté de Communes Erdre & Gesvres
	Mairie de Nantes
	Mairie d'Angers
	Mairie de Châteaubriant
	Mairie de La Chapelle sur Erdre
	Mairie de Sucé sur Erdre
	Mairie de Nort sur Erdre
	Mairie d'Abbaretz
	Mairie d'Issé
	Mairie de Candé
	Mairie de La Chapelle Glain
	Mairie de Louisfert
	Mairie de Saint Vincent des Landes
	Mairie de Treffieux
	Mairie de Moison la Rivière
	Mairie de La Meilleraye de Bretagne
	Mairie de Nozay
	Mairie de Puceul
	Mairie de Saffré
	Mairie de Trans sur Erdre

	Mairie de Joué sur Erdre
	Mairie de Les Touches
	Mairie de Casson
Associations de consommateurs, familles, parents d'élèves	Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE)
	Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)
	Union Régionale des Associations Familiales (URAF)
	UFC – Que Choisir – Union régionale
	Association Parents Éléves Enseignement Libre (APEL)
	Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)
	Confédération Syndicale des Familles (CSF)
	Fédération Régionale des Familles Rurales
Associations des usagers des transports	FNAUT Pays de la Loire
	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)
	Association des Paralysés de France (APF)
Usagers individuels	Abonnés
Acteurs socio-économiques	CESER, Conseil économique social environnemental régional des Pays de la Loire
	Office du tourisme intercommunal du Castelbriantais
	Office du tourisme intercommunal Erdre & Gesvres
	SPL le Voyage à Nantes (OT Nantes Métropole)
	Association des entreprises de La Chapelle sur Erdre
	Société Saunier Duval
	CCI 44 - Chambre de Commerce et d'Industrie de Loire-Atlantique
	CCI 49 – Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire
	CMA 44 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique
	CMA 49 – Chambre de Métier et de l'Artisanat du Maine et Loire
Exploitants et gestionnaire infrastructure	Représentants de la SNCF
	Représentant des salariés de la SNCF - UNSA

	- CFDT
	- CGT
	- SUD RAIL
	EFFIA Synergies
	Réunir Grand Ouest - Perrin Tourisme
	Réseau Ferré de France (RFF)
Région Pays de la Loire <i>Direction des Transports et des Déplacements</i>	

Ligne "Nantes <> Châteaubriant"

Ligne T1



Caractéristiques de la ligne

- Ligne à double voie de 64 km, exploitée avec du matériel tram-train "Dualis"
- 11 points d'arrêt et 7 communes desservies
- **24 A/R** par jour depuis le 25 août 2014 entre Nantes et Sucé-sur-Erdre, dont **18 A/R** prolongés jusqu'à Nort-sur-Erdre et **7 A/R** jusqu'à Abbaretz, Issé et Châteaubriant
- Navettes Lila gratuites de rabattement vers les haltes de Abbaretz, Nort/Erdre et Sucé-sur-Erdre

Temps de parcours et nombre de dessertes

Gares ou points d'arrêt	Temps de parcours indicatif jusqu'au terminus	Dessertes par jour / gare <i>Nombre de circulations depuis le 25/08/14</i>
NANTES	Départ	24
Haluchère		24
Babinière		24
La Chapelle-sur-Erdre (Erdre Active)		24
La Chapelle-sur-Erdre (Centre)		24
La Chapelle-sur-Erdre (Aulnay)		24
Sucé-sur-Erdre	27 min	24
Nort-sur-Erdre	37 min	18
Abbaretz		7
Issé		7
CHÂTEAUBRIANT	67 min (1h07)	7

➤ Horaires cadencés : départs de Nantes à la minute de 10' et 35'

Fréquentation de la ligne

La ligne compte **1500 abonnés** (chiffres au 13/11/2014)

JOUR «TYPE» de semaine	TOTAL Montées + Descentes	Atteinte objectif 2017 [en %]
Nantes	1 738	26%
Haluchère - Batignolles	573	21%
Babinière	410	43%
Erdre Active	370	11%
La Chapelle Centre	365	33%
La Chapelle - Aulnay	223	24%
Sucé-sur-Erdre	762	23%
Nort-sur-Erdre	856	45%
Abbaretz	111	68%
Issé	96	36%
Châteaubriant	494	57%
TOTAL	5 998	27%

Ligne "Nantes <> Châteaubriant"

Ligne T1

**Prix des billets (classe unique)****Tarif normal** (occasionnels pour un aller simple)

- Nantes <> Châteaubriant : 9,90 € (tarif d'appel)
- Nantes <> Issé : 9,90 € (tarif d'appel)
- Nantes <> Nort-sur-Erdre : 6,20 €
- Nantes <> Sucé-sur-Erdre : 3,90 €
- Châteaubriant <> Nort-sur-Erdre : 7,70 €

Abonnement de travail "pratiK"

- Nantes <> La Chapelle sur Erdre (centre) : 31,50 € (mensuel) ; 8,80 € (hebdo) et 27,60 € x 12 (annuel)
- Nantes <> Sucé sur Erdre : 44,00 € (mensuel) ; 12,30 € (hebdo) et 38,50 € x 12 (annuel)
- Nantes <> Nort sur Erdre : 63,30 € (mensuel) ; 17,30 € (hebdo) et 55,40 € x 12 (annuel)
- Nantes <> Châteaubriant : 121,10 € (mensuel) ; 33,70 € (hebdo) et 106,00 € x 12 (annuel)

Abonnement Élève Étudiant Apprentis (AEEA)

- Nantes <> La Chapelle sur Erdre (centre) : 43,80 € (mensuel) ; 14,50 € (hebdo) et 43,80 € x 8 (annuel)
- Nantes <> Sucé sur Erdre : 56,70 € (mensuel) ; 18,70 € (hebdo) et 56,70 € x 8 (annuel)
- Nantes <> Nort sur Erdre : 76,50 € (mensuel) ; 25,30 € (hebdo) et 76,50 € x 8 (annuel)
- Nantes <> Châteaubriant : 101,30 € (mensuel) ; 33,50 € (hebdo) et 101,30 € x 8 (annuel)

Ligne "Angers <> Châteaubriant"



Ligne n° 18

Caractéristiques de la ligne

- ligne routière régionale de 73 km desservant 4 communes
- 2 A/R quotidiens du lundi au vendredi, renforcés par 1 A/R supplémentaire les lundis et vendredis complétés par 2 A/R les samedis et 1 A/R dimanches et jours fériés

Temps de parcours

Gares ou points d'arrêt	Temps de parcours indicatif
ANGERS	Départ
Candé	44 mn
La Chapelle-Glain	58 mn
CHÂTEAUBRIANT	1 h 17

Fréquentation (évolution 2010/2013 en nombre de voyages)



Prix des billets

- **Plein tarif (aller)**
 - ✓ Angers <> Châteaubriant : 13,20 €
 - ✓ Candé <> Châteaubriant : 6,80 €
 - ✓ Angers <> Candé : 8,30 €
- **Abonnement de travail "Pratik"**
 - ✓ Angers <> Châteaubriant : 131,80 € (mensuel), 36,60 € (hebdo) et 115,30 € x 12 (annuel)
 - ✓ Candé <> Châteaubriant : 68,30 € (mensuel), 19,00 € (hebdo) et 59,80 € x 12 (annuel)
 - ✓ Angers <> Candé : 83,30 € (mensuel), 23,20 € (hebdo) et 72,90 € x 12 (annuel)
- **Abonnement Elève / Étudiant / Apprenti (AEEA)**
 - ✓ Angers <> Châteaubriant : 104,30 € (mensuel) et 34,50 € (hebdo)
 - ✓ Candé <> Châteaubriant : 79,10 € (mensuel) et 26,10 € (hebdo)
 - ✓ Angers <> Candé : 86,70 € (mensuel) et 28,60 € (hebdo)

BUDGET

- 19 % du budget de la Région est consacré aux transports régionaux et aux infrastructures ferroviaires en 2014 (297 M €).
- 135 M € : contribution prévisionnelle 2014 pour le fonctionnement du réseau de transport régional.
- Depuis 2004, 112 trains ont été commandés pour un montant total de 734 M €.
- L'achat de billets et d'abonnements par les usagers couvre 31 % des charges (chiffre 2013).

LES TARIFS

Les abonnements pour se déplacer au quotidien



PRATIK : abonnement offrant 75 % de réduction pour vos trajets domicile-travail en Pays de la Loire et à destination des régions limitrophes (Bretagne, Basse-Normandie, Centre, Poitou-Charentes).



PRATIK + : l'abonnement de travail unique pour le train et les réseaux de transport urbain (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Les Sables d'Olonne, Saumur et certaines lignes du réseau départemental du Maine-et-Loire).

PRATIK et PRATIK +, c'est également - 50 % sur toutes les lignes, tous les jours. Les week-ends et jours fériés, les accompagnateurs (1 à 3) bénéficient également de la réduction.



Depuis septembre 2012, grâce à l'aide à la mobilité de la Région, les trajets domicile-travail sont plafonnés à 1 € (soit 45 € par mois), une fois déduite la prime transport versée par l'employeur (conditions sur www.paysdelaloire.fr).

AEEA : l'abonnement pour les élèves (- 21 ans), étudiants (- 29 ans), apprentis (- 23 ans).

METROCEANE : abonnement hebdomadaire ou mensuel permettant d'emprunter le TER sur les lignes Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic, Nantes - Pornic et Nantes - Machecoul, le réseau départemental LILA et les réseaux urbains de Nantes (TAN) et de Saint-Nazaire (STRAN). Le prix est calculé en fonction du nombre de zones traversées (cf. site TER Pays de la Loire).

Les tarifs réguliers



CARTE TIVA : carte annuelle de 25 € permettant aux lycéens et aux jeunes de 12 à 25 ans de voyager à moitié prix dans toute la région et à destination des régions limitrophes (Bretagne, Basse-Normandie, Centre, Poitou-Charentes). Les week-ends et jours fériés, les accompagnateurs (1 à 3) bénéficient également de la réduction en Pays de la Loire. Carte gratuite pour les titulaires d'un abonnement « Elèves, étudiants, apprentis » mensuel ou annuel.



CARTE FIFTI : carte annuelle de 65 € permettant aux + de 25 ans de voyager à moitié prix dans toute la région. Les week-ends et jours fériés, les accompagnateurs (1 à 3) bénéficient également de la réduction (Pour les 26-29 ans, grâce au Pack 15-30, la carte est à seulement 25 €).

Les tarifs occasionnels



FORFAIT TRIBU : un titre de transport pour les déplacements en illimité de 1 à 5 personnes sur le réseau régional durant 2 jours consécutifs du 1^{er} mai au 30 septembre et durant les petites vacances scolaires de la zone A (prix : 45 €).

BILLET ALLER-RETOUR À 10 € : pour les principaux événements culturels ou sportifs.

METROCEANE JOUR : billet valable 1 journée permettant d'emprunter le TER sur les lignes Nantes - Saint-Nazaire - Le Croisic, Nantes - Pornic et Nantes - Machecoul, le réseau départemental LILA et les réseaux urbains de Nantes (TAN) et de Saint-Nazaire (STRAN). Le prix est calculé en fonction du nombre de zones traversées. (voir le site <http://paysdelaloire.ter.sncf.com>)

Les tarifs solidaires



CARTE ACTI : carte annuelle gratuite pour les demandeurs d'emploi (catégories 1 à 4 de Pôle emploi, les apprentis rémunérés par la Région, les stagiaires de la formation professionnelle et les salariés en CIF et dont les revenus ne dépassent pas 80 % du SMIC), permettant de bénéficier de 75 % de réduction sur tous les déplacements en Pays de la Loire à bord des trains (hors TGV) et autocars régionaux. Carte également valable pour les trajets vers la Bretagne.

Vous pouvez acheter vos billets TER en ligne sur <http://paysdelaloire.ter.sncf.com> ou depuis votre smartphone avec l'application gratuite TER Mobile.



Le Guide du voyageur : guide de référence sur tous les transports en commun en Pays de la Loire, à disposition en gare ou sur www.paysdelaloire.fr/services-en-ligne/publications/brochures-sur-les-transports

Des investissements dans les infrastructures et les gares

La Région des Pays de la Loire s'est engagée dans la modernisation des infrastructures ferroviaires mais aussi des gares et points d'arrêts routiers, et en particulier des pôles d'échanges multimodaux (PEM) dans une quinzaine de villes des Pays de la Loire, avec des correspondances et des accès améliorés, 11 PEM sont d'ores et déjà achevés.

Parmi les projets les plus importants sur le réseau : le début des travaux sur l'axe Nantes - Saint-Gilles Croix-de-Vie - Pornic (projet de 108,4 M€ dont 41,2 M€ financés par la Région) ; travaux de la ligne à grande vitesse Bretagne - Pays de la Loire et de la Virgule de Sablé (participation Région : 87 et 9 M€).

l'esprit grand ouvert

